

L'analyse configurationnelle d'un cas parricide au XIXe siècle.

Ursule Backlos BAKOTAVO MABORO,
Enseignante chercheur au CREDEF
Université de Bangui,
ubacklos3@yahoo.fr

RESUME

Ce sujet s'inscrit dans le domaine de l'analyse du discours qui est une discipline récente située au carrefour des sciences humaines et sociales. Il concerne un événement malheureux (un triple meurtre) autour duquel et à propos duquel sont venus se croiser des discours d'origine, de forme, d'organisation et de fonctions différentes. Le discours du juge de paix, du procureur, du président des assises, du ministre de la justice, celui du médecin de campagne et celui des villageois avec leur curé, enfin celui du meurtrier, tous parlent ou ont l'air de parler de la même chose. Mais à eux tous, et dans leur hétérogénéité, se forment une lutte singulière, un affrontement, un rapport de pouvoir, une bataille de discours.

L'intérêt de ce travail réside dans la volonté de dresser en quelque sorte le plan de ces luttes diverses, de restituer ces affrontements et ces discours comme instruments d'attaque et de défense dans les relations de pouvoir et de savoir.

Mots clés : analyse configurationnelle, hétérogénéité, discours, crédibilité du texte.

ABSTRACT :

The topic of this article is in line with analysis of discursis which is the subject of many researches of all disciplines, specially in social and human science. It concerns an unfortunate event (a triple murder) wherever many discursis are meeting in different forms, different roles, all of origins and organizations. The discursis of all of the representatives of law and social institution, the account given by villagers and psychological doctors talk about one reality. In their heterogeneity, they constitute a single combat, a confrontation, a battle of discursis.

The interest of this research is in line with a will to draw up the strategies of these battles of discursis, to try to know their confrontations as instruments of attacks, defense in political situation or knowledge.

Keywords : *analysis of configuration, heterogeneity, discursis, credibility of text*

INTRODUCTION

Bien qu'elle soit une discipline assez nouvelle, l'analyse du discours est une science située au carrefour des sciences humaines et sociales : sémiotique, linguistique, littérature générale, sociologie, etc. Très intéressée par ce domaine, nous avons voulu orienter notre recherche vers l'analyse configurationnelle d'un dossier en nous appuyant sur un cas parricide au XIXe siècle présenté par Michel Foucault (1973) dans un livre intitulé : *Moi Pierre Rivière ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère.*

Ce qui nous a frappée, c'est qu'il s'agissait d'un dossier, c'est à dire d'un événement autour duquel et à propos duquel sont venus se croiser des discours d'origine, de forme, d'organisation et de fonctions différentes. Le discours du juge de paix, du procureur, du président des assises, du ministre de la justice, celui du médecin de campagne et celui des villageois avec leur curé, enfin celui du meurtrier, tous parlent ou ont l'air de parler de la même chose. Mais à eux tous, et dans leur hétérogénéité, se forment une lutte singulière, un affrontement, un rapport de pouvoir, une bataille de discours.

L'intérêt de la présente étude réside dans la volonté de dresser en quelque sorte le plan de ces luttes diverses, de restituer ces affrontements et ces discours comme instruments d'attaque et de défense dans les relations de pouvoir et de savoir. L'autre intérêt littérairement scientifique réside dans la problématique de la vérité d'un texte : comment évaluer la sincérité, l'objectivité et la crédibilité d'un texte ou d'un discours ? Le fait d'employer un mot, les faits de langage, de graphie, de rhétorique ne connotent-ils pas l'appartenance à une certaine classe sociale ; surtout à cette époque-là, où les faits de langue étaient révélateurs parce qu'ils conféraient à la fois à l'acte et à l'acteur (au locuteur et au discours) une physionomie construite – configurée.

Après avoir montré l'intérêt de cette étude, nous tâcherons de la contextualiser dans sa discipline consacrée ; ensuite nous procéderons à l'examen méthodique de l'approche configurationnelle avant de conclure sur la moralité de l'histoire.

1. Résumé de l'histoire, justification et intérêt du sujet

L'affaire Rivière est un cas de meurtre. Madame Rivière persécute quotidiennement son mari impuissant à se défendre. Rivière fils, écœuré du mauvais ménage de ses parents, influencé par son psychisme et ses lectures, et voulant venger son père du mauvais traitement qu'il subit, «égorge» sa mère, sa sœur et son frère. Arrêté, interrogé, jugé et condamné à mort, Pierre Rivière décide de relater dans un mémoire les motifs qui l'ont porté à cette action. L'ouvrage consacré à cette affaire se présente donc comme un agrégat de discours qui a pour noyau le triple meurtre perpétré par Pierre Rivière. Les interrogations, les dépositions des témoins, les actes juridiques préparatoires aux assises, la plaidoirie de l'avocat, etc., sont autant de textes qui « permettent donc une analyse du discours (et même des discours scientifiques) qui soit à la fois événementielle et politique, donc stratégique » (Foucault, 1973 :13).

Puisque le texte se prête bien à une analyse du discours, nous avons estimé qu'il serait bon de procéder à l'analyse configurationnelle de l'affaire Rivière. En effet, la raison de notre préoccupation est toute simple et se justifie d'abord par le souci de connaître et d'explorer le domaine de l'analyse du discours où s'inscrit l'analyse configurationnelle. Ensuite, il est question de saisir et d'analyser les idées, les opinions diverses énoncées dans le dossier relatif au crime de Pierre Rivière. Enfin, l'intérêt est porté et suscité par la volonté de connaître ces meurtres radicaux qui attaquent le principe de la civilité et de la morale.

Le travail que nous nous proposons de réaliser est davantage théorique que critique : il ne s'agit pas de faire la critique d'une œuvre fictive, mais de vérifier une théorie : l'analyse configurationnelle.

2. Cadre conceptuel de l'analyse configurationnelle

2.1. Analyse du discours : définition

L'analyse du discours est une approche méthodologique des sciences sociales et humaines. Elle est une approche multidisciplinaire qualitative et quantitative qui étudie le contexte et le contenu du discours oral ou écrit. Elle emprunte de nombreux concepts aux champs de la sociologie, de la psychologie, de la philosophie, de l'informatique, des sciences de la communication, de la linguistique et de l'histoire. Elle s'applique à des objets aussi variés que, par exemple le discours politique, religieux, scientifique, artistique. Enfin, l'analyse de discours s'intéresse aux concepts, à la linguistique et à l'organisation narrative des discours oraux et écrits qu'elle étudie.

Cette discipline carrefour s'est imposée progressivement. D'abord aux chercheurs qui rencontrent le langage sous ses divers aspects : comme phénomène interactif de communication et d'influence, de production et de maintien des systèmes de croyance, de construction de la personnalité, etc. Mais elle s'est imposée aussi à ceux qui étudient comment manier le langage à des fins d'information, de persuasion ou de séduction. Enfin, elle est devenue indispensable aujourd'hui aux formateurs travaillant en didactique de la langue, maternelle ou étrangère, et qui élaborent des méthodes d'analyse textuelle, comme aux enseignants de toutes disciplines.

L'objet de l'analyse, *le discours*, n'est rien d'autre que le langage lui-même, considéré comme une activité en contexte, construisant du sens et du lieu social. Par sa particularité, toutes les recherches conduites dans ce domaine partent néanmoins du principe que les énoncés ne se présentent pas comme des phrases ou suites de phrases mais comme des textes. Le discours est le lieu où s'instaurent les différentes manières de dire plus ou moins codifiées du sujet, les façons de parler, les rôles langagiers qu'il doit tenir en fonction des rôles instructions contenus dans les contraintes situationnelles.

Le discours implique un acte langagier d'où émergent un texte, un contexte et une intention. Il renvoie à une entité complexe ayant une dimension linguistique (en tant que texte), une dimension sociologique (production en contexte), et une dimension communicationnelle (interaction finalisée). Ce qu'il faut retenir, c'est que l'analyse du discours est une technique de recherche en sciences sociales permettant de questionner ce qu'on fait en parlant, au-delà de ce qu'on dit.

2.2. Analyse configurationnelle : définition

C'est une notion qui a été empruntée à la réflexion philosophique sur l'interprétation du récit historique. Elle a été développée par P. Ricœur dans le cadre de sa théorie générale du récit. Comme le dit L.O. Mink dans *Dictionnaire d'analyse du discours* : « Même quand tous les faits sont établis, il reste toujours le problème de la compréhension dans un acte de jugement qui arrive à les tenir ensemble au lieu de les voir en série » (Charaudeau & al, 2002 :186).

Ceci rejoint une des hypothèses majeures de la linguistique textuelle, comprendre un récit et plus largement le contenu de tout texte en général, ce n'est pas décoder une à une des phrases d'une intrigue, c'est passer d'une successivité à un tout de sens cohésif-cohérent ressenti comme formant un texte. Jean Starobinski affirme également :

Comprendre, c'est non seulement avoir devant soi une structure qui s'organise dans l'unité du sens intelligible. Comprendre nous met en présence d'une totalité signifiante qui intègre toutes les parties et tous les mouvements qui la composent. – (Starobinski cité par Adam, 1990 : 98).

Autrement dit, l'analyse configurationnelle est une méthode qui consiste à analyser comment une vérité historique est constituée de textes hétérogènes. Par exemple : un roman historique est une configuration homogène sur un fait historique ; on ne mélange pas le roman avec la poésie, l'essai et les chroniques, on ne mélange pas les genres de texte. Lorsqu'on adopte un seul genre pour constituer une vérité discursive, il s'agit d'une pratique d'homogénéisation. L'analyse configurationnelle passe de l'homogénéisation à l'hétérogénéisation des textes, c'est-à-dire, la vérité d'un discours, d'un fait historique ne relève plus d'un seul type de texte, mais de plusieurs textes de natures différentes.

L'analyse du discours dont relève l'analyse configurationnelle permet d'analyser des faits, des documents comme ceux de l'affaire Rivière dans un but de savoir. En effet, l'application des notions d'analyse du discours et d'analyse configurationnelle à un texte à la fois événementiel et social, donc stratégique, permet d'analyser la formation et le jeu d'un savoir dans ses rapports avec les institutions et les rôles qui y sont prescrits comme l'institution judiciaire, le langage de l'accusé, celui des experts.

3. Cadre méthodologique de l'analyse configurationnelle

3.1. L'hétérogénéité des pièces du dossier

Dire d'un objet qu'il est hétérogène, c'est en règle générale, le dévaloriser ; en revanche, parler de l'hétérogénéité du discours, ce n'est pas déplorer une carence mais prendre acte d'un fonctionnement qui joue d'une mise en rapport radicale de son "intérieur" et de son "extérieur". Un discours n'est presque jamais homogène : il mêle divers types de séquences textuelles, fait varier la modalisation, les registres de langue, les genres de discours...

On peut ainsi envisager cette hétérogénéité sur deux plans distincts : « hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive » (Charaudeau & al, 2002 : 292). L'hétérogénéité "montrée" porte sur les manifestations explicites, repérables, d'une diversité de sources d'énonciation ; elle correspond à la présence localisable d'un discours autre dans le fil du texte, tandis que l'hétérogénéité "constitutive" touche à ce qui n'est pas marquée en surface mais qu'on peut définir en formulant des hypothèses sur la constitution d'une formation discursive à travers l'inter discours :

L'inter-discours consiste en un processus de reconfiguration incessante dans lequel une formation discursive est conduite [...] à incorporer les éléments pré-construits produits à l'intérieur d'elle-même, à en produire la redéfinition et le retournement, à susciter également le rappel de ses propres éléments, à en organiser la répétition, mais aussi en provoquer éventuellement l'effacement, l'oubli ou même la dénégation (Maingueneau, 1987 : 82).

Dans ces deux cas d'hétérogénéité, il ressort certaines notions comme la polyphonie et la présupposition. D'abord la notion de "polyphonie". Il y a polyphonie lorsque l'auteur veut faire parler plusieurs voix à travers son texte. Oswald Ducrot a fait une démonstration en disant que chaque énoncé ne peut être rapporté qu'à un seul auteur, identifié avec le locuteur (oral ou écrit). Celui qui dit « je » est responsable de ce qu'il énonce. C'est ce présupposé que Ducrot met en cause pour rendre compte de certains faits énonciatifs. Pour lui, « il y a polyphonie quand on peut distinguer dans une énonciation deux types de personnages, les énonciateurs et les locuteurs » (Ducrot cité par Maingueneau, 1987 : 54).

Partant de ces points méthodologiques, le lecteur averti peut découvrir neuf textes qui composent la séquence « du crime à l'arrestation » de Pierre Rivière :

1) Procès-verbal du juge de paix,

Un texte argumentatif du fait que l'auteur argumente ce qu'il a vu, écouté et vécu. Le texte du juge de paix a pour but de fournir des éléments de jugement et d'engager le destinataire à adopter telle position ou telle décision par rapport aux faits relatés. En outre, l'auteur d'un procès-verbal doit non seulement rapporter objectivement les faits, mais il doit aussi proposer une ou plusieurs solutions pour remédier aux insuffisances signalées. Le procès-verbal est donc à la fois référentiel (donner des informations objectives) phatique (faciliter la saisie du message), métalinguistique (emploi des termes techniques) et surtout conatif (désir de convaincre, de persuader). Dans ce premier texte justement, l'auteur cherche à persuader ses supérieurs à agir rapidement.

2) Procès-verbal des médecins,

Le deuxième texte sert d'un argument au premier texte. Ils sont identiques du fait que ce sont des procès-verbaux qui relatent le même fait. Mais ils ne sont pas homogènes parce que le premier texte relève du judiciaire : il y a l'emploi des termes tels que : « vindicte publique, crime, prévenu, imputé, requérant, l'arrestation, prêté le serment, déféré, scellé du sceau du tribunal de paix... » (Foucault, 1973 : 21-22). Tandis que dans le second texte, il s'agit d'un constat médical qui relate le même fait mais se sert d'un style purement médical. Il s'agit des mots tels que : « hachés, l'autopsie, incision, état de vacuité complète, les jugulaires et artères carotides, splanchniques et thoracique symphyse du menton... » (Foucault, 1973 : 23-24) qui sont du domaine de la médecine. Ce texte est un récit qui présente une réalité conative plus objective. C'est un texte démonstratif et descriptif.

3) Dépôts des témoins,

Ces témoins essayent de raconter ce qu'ils ont vu sous le coup de l'émotion. Ils sont des témoins oculaires. Leurs dépositions sont foncièrement argumentatives et subjectives. On peut également parler de la polyphonie, du fait qu'il existe plusieurs voix des témoins oculaires.

4) Procès-verbal du procureur du roi à Vire,

C'est dans ce texte qu'on commence à avoir la construction de la personnalité de Pierre Rivière dans la société. Le texte nous dit : « Pierre Rivière a été depuis son enfance un sujet d'affliction pour sa famille, il était opiniâtre et taciturne ; la société même de ses parents lui était à charge. Jamais il ne montra pour son père et sa mère l'affection d'un fils. Sa mère surtout

lui était odieuse. Il éprouvait parfois, en s'approchant d'elle, comme un mouvement de répulsion et de frénésie » (Foucault, 1973 : 27)¹.

On peut déduire ici que le procès-verbal du procureur de Vire est un texte argumentatif majeur et subjectif. En effet, l'intention de son auteur est de construire la personnalité du meurtrier, montrer les arguments qui font de lui le « coupable idéal ». Ce texte est à la fois subjectif, car il essaie d'interpréter les faits et gestes à priori anodins de l'accusé, lesquels se chargent lourdement de sens après l'action du crime et deviennent dès lors des éléments constitutifs de l'accusation. D'où l'emploi d'un champ sémantique gravitant autour des sèmes : dureté, violence, opiniâtre, pas d'affection, frénésie, caractère dur, cruel pour les animaux, aversion pour les femmes, etc. C'est aussi un texte paraphrastique, parce qu'il est identique aux deux premiers textes et principalement celui du premier.

5) **Signalement physique de la justice,**

Dans ce texte, il y a seulement la description physique et corporelle de Pierre Rivière prévenu d'assassinat. Le texte nous montre comment cet "assassin" est : sa taille, son âge, sa physionomie, son habillement... C'est un texte informatif, référentiel, car l'auteur invite les juges et les autres autorités à la recherche du "criminel".

6) **Lettre de Monsieur le Maire d'Aunay,**

Ce texte aussi est du type référentiel. L'auteur veut signaler à son destinataire que toute disposition est déjà mise en place pour la recherche du "criminel". Il suppose aussi qu'il ne va pas tarder à aller à la justice. Ici, on peut également parler de la présupposition.

7) **Procès-verbal du brigadier de gendarmerie,**

Ce texte est le compte rendu de l'arrestation de Pierre Rivière. L'auteur démontre comment Pierre Rivière a été arrêté. C'est un texte argumentatif qui est du type de raisonnement par induction, parce qu'il remonte la chaîne des implications et, mis à part le mode d'enchaînement qui est causale, le texte termine sur une déduction en rapport avec le cinquième texte.

8) **Lettre du procureur du roi à Vire,**

Il s'agit dans ce texte de l'arrestation de Pierre Rivière ; l'auteur veut démontrer à son destinataire que le nommé en question est déjà arrêté. C'est un texte du type informationnel et référentiel.

9) **Articles de journaux**

Cette partie est composée de cinq extraits qui ne sont pas de même nature. Les uns donnent l'information objective du triple meurtre commis, d'autres relayent plutôt les effets de grossissement et de rumeur. Cette forme de polyphonie des textes renvoie à ce qu'on appelle le discours rapporté du fait qu'il y a mise en rapport de discours dont l'un crée un espace énonciatif particulier tandis que l'autre est mis à distance et attribue à une autre source, de manière univoque et non.

¹ Les larges extraits sont destinés au lecteur non averti aux fins d'une ample connaissance des faits.

La séquence textuelle intitulée « l'instruction » se compose de sept textes de nature différente qui sont également des dépositions de témoins, des articles de journaux et également des interrogatoires de Pierre Rivière.

Le mémoire rédigé par Rivière est du type narratif. Il s'agit du récit écrit par Pierre Rivière lui-même et dans lequel il a démontré les raisons qui l'ont poussé à cette action et son état psychosomatique après le crime. Ce texte est du type narratif qui est caractérisé par la succession des faits et par l'emploi des connecteurs chronologiques. Il se remarque aussi par l'utilisation du passé simple en alternance avec l'imparfait.

Les consultations médico-légales sont des certifications des docteurs chargés de consulter Rivière en prison pour voir si réellement il n'est pas atteint de trouble mental. Parmi les six médecins, trois partagent le même avis que le docteur Vastel, pour qui Pierre Rivière est victime d'une aliénation mentale ; trois autres sont d'un avis contraire et se rangent derrière le docteur Bouchard pour qui les actes posés par Rivière sont médités et calculés.

Le procès est évoqué dans des textes juridiques, et les textes relatifs à la prison et la mort de Rivière en prison sont de fonction référentielle.

En somme, le corpus de notre travail est constitué d'une diversité de formes et de multiples modes de discours. Ces modes sont caractérisés par des types de textes suivants : argumentatif, énonciatif, descriptif, référentiel, dialogique, narratif, explicatif et informationnel. Dans la plupart de ces types de texte, on constate que le type dominant est le type argumentatif.

3.2. La vérité des faits

Parler de la « vérité des faits » dans un texte narratif et descriptif, c'est poser le problème de la vérité dudit texte. En effet, comment évaluer la vérité d'un texte ? Que signifie, que peut signifier une expression comme « ce texte est vrai » ? Quels sont les outils descriptifs qui permettent de mener l'investigation ? Généralement, le locuteur (auteur) est lié à son texte par un lien de sincérité ; tandis que l'allocutaire (récepteur) est lié au texte par la crédibilité : celui-ci se demande souvent si tel texte a les couleurs rhétoriques qui donnent envie de lui accorder foi. Un troisième axe relie le texte à l'univers extralinguistique (le référent) : il se fonde sur la vraisemblance, l'objectivité (le réalisme). En foi de quoi, pour savoir si un texte est authentique ou apocryphe², il suffit de l'identifier à partir de certains indices : faits de langue, de graphie, de rhétorique ...

Dans notre contexte, la sensation que produit le titre du livre (*Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère ma sœur et mon frère...*) ou l'effet extravagant du langage utilisé peut donner à croire qu'il s'agit d'une fiction sensationnelle de la « série noire ». En réalité, le mémoire de Pierre Rivière s'apparente bien à un mémoire autobiographique de par la graphie des mots, les faits de langue et de rhétorique qui relèvent du parler paysan.

Dans le dossier de l'affaire Rivière, le mémoire occupe une place centrale : le texte est devenu aussitôt, comme le dit l'arrêt de renvoi devant la cour, une « pièce du procès » (p.59). Cependant, c'est surtout le comportement du personnage auteur (P. Rivière) qui donne au texte

² Apocryphe : texte dont l'authenticité est au moins douteuse, sinon attribuée à tort à quelqu'un.

son authenticité. Son attitude confère au texte non seulement le caractère prémédité, mais aussi une lisibilité littéraire : le projet a été échafaudé, construit et froidement – sinon esthétiquement – réalisé à la manière d'un vrai écrivain.

Bien que le texte soit « stylé grossièrement » par un homme qui ne maîtrise pas les règles de l'orthographe et de la ponctuation (nous le verrons tout à l'heure), son auteur trouve un ton, un rythme, une respiration tranquilles pour parler de la vie d'étouffement que menait son père. Témoin le plan de dissertation logique qu'il énonce au début de son mémoire :

Moi Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère³, ma sœur et mon frère, et voulant faire connaître quel sont les motifs qui m'ont porté à cette action, j'ai écrit toute la vie que mon père et ma mère ont menée ensemble pendant leur mariage. [...] je dirai comment je me suis résolu à commettre ce crime [...] quelle était mon intention, je dirai aussi quelle était la vie que je menais parmi le monde, je dirai ce qui se passa dans mon esprit après avoir fait cette action [...] jusqu'à mon arrestation (Foucault, 1973 : 73).

Ce texte, énoncé par un être qui se plaît à jouer dans les marges sociales, apparaît comme le témoignage le plus réussi de sa propre vie. Par son contenu et par sa métrique, par son obliquité⁴, il prend à revers toute idéologie dominante de l'époque, fût-elle humaniste, marxiste ou bourgeoise.

Ce qui fait également l'authenticité du texte de P. Rivière, c'est la graphie des mots, les faits de langue. En effet, tout paysan qu'il était, ne sachant à peine lire et écrire, Rivière a rédigé son mémoire dans un français très approximatif : une orthographe mal assurée, une ponctuation confuse, des majuscules flottantes, une syntaxe à la limite de la compréhension :

Tout cette ouvrage sera stylé très grossièrement, car je ne sais que lire et écrire ; mais pourvu qu'on entende ce que je veux dire, ce c'est que je demande, et j'ai toute rédigé du mieux que je puis. (Foucault, 1973 : 73-74)

Il est vrai que les manuscrits du début du XIXe siècle, « particulièrement ceux des médecins, gens instruits » portaient une orthographe « souvent très personnelle ». La grammaire de « l'instituteur normatif et républicain » n'était pas encore venue mouler toutes les écritures (Foucault, 1973 : 263). Et puis, le mémoire était bien celui d'un paysan, « l'acte parodique de qui mime un discours et grifouille, alors qu'il n'appartient pas aux sphères de la parole écrite » (p.264). On ne saurait trop imputer d'absurdités, d'incohérences au paysan, d'où nécessité de respecter l'exactitude spontanée de son texte.

Autre procédé d'authentification du texte est son assimilation au « fait divers » ayant subi un effet de grossissement dans les journaux, suscité une bataille d'experts, un procès et un verdict mitigés, pour finir dans une sorte de folklorisation où les gens se racontent de bouche à oreille dans les limites d'un village ou d'un canton, prenant ainsi la forme de l'extraordinaire.

³ Dans l'ouvrage de référence, le mémoire de Pierre Rivière a été transcrit dans la forme même du manuscrit, avec les fautes, contrairement au reste du dossier.

⁴ Caractère de ce qui est oblique, qui n'est pas droit, loyal, franc ; on écrit parfois « obliquité ».

En somme, la vérité des faits se vérifie à travers l'authenticité du texte perceptible à la lisière du livre et confirmée par la sincérité dépouillée sinon la crédibilité du mémoire de Pierre Rivière. Le récit de la vie de Pierre Rivière tel que (re)construit – reconstitué – est présent dans tous les discours relevés plus haut. Ensuite, ce récit est construit, aussi bien dans les pièces juridiques que dans les rapports médicaux à partir des informations fournis par le mémoire de Rivière, les interrogatoires et les témoignages. Enfin, le récit a une importance stratégique considérable puisqu'on s'appuie sur lui pour décider de la folie ou de la non folie de Pierre Rivière.

3.3. La sémantique référentielle

Cette étape consiste à dégager une récurrence lexicale sémantique en utilisant un ensemble de faits précis (les « bizarreries » de Rivière) répartis en six thèmes :

- l'opiniâtreté et la solitude,
- l'histoire des choux,
- les « instruments nouveaux »,
- les rires et les gestes étranges,
- la cruauté envers animaux et enfants,
- la répulsion des femmes et des fées.

Pour les médecins, l'opiniâtreté et le goût de la solitude favorisent l'apparition des signes d'aliénation mentale et, en même temps, ils en sont la conséquence.

- ✓ C'est parce qu'on se moque de lui que Rivière se réfugie dans la solitude ;
- ✓ c'est parce qu'il a perdu la raison qu'il s'obstine, contre l'évidence, à accomplir des actions aberrantes ou dangereuses ;
- ✓ c'est dans la solitude que se développe le délire ;
- ✓ enfin, c'est parce que Rivière est extrêmement opiniâtre qu'il mène jusqu'au bout des actions aberrantes où se révèle son aliénation mentale.

Ainsi, « goût de la solitude » et « opiniâtreté » ont pour principale fonction de désigner l'aliénation mentale de Rivière à travers ses manifestations; ce sont ainsi, insensiblement, à leur tour, des signes de démence. L'histoire des choux est présentée dans les rapports médicaux comme « signe d'aliénation mentale ». En fait, à l'âge de 10 ou 11 ans, Rivière raconte qu'il se livrait à un jeu :

Je m'amusais seul j'allais dans notre jardin, et je supposais nos choux verts rangés en bataille, je nommais des chefs, et puis je cassais une partie des choux pour dire qu'ils étaient tués ou blessés » (p.124).

L'histoire des choux, dans la mesure où elle est un jeu, est déjà un simulacre, car ce qui sépare ici le jeu du délire c'est la conscience que l'on a de jouer, tandis qu'on est le jouet inconscient du délire. Si Rivière joue, si donc on le prend à tort pour un fou, et s'il s'en aperçoit, c'est qu'il n'est pas fou : il simule pour dissimuler ses vraies intentions.

Le problème de la simulation / dissimulation se lit également dans la fabrication des « instruments tout nouveau » qu'il invente pour se distinguer et trouver la gloire et dont il voulait qu'ils fussent créés dans son imagination, qu'on ne les ait jamais vus : un « Calibène »

pour tuer les oiseaux, une « baratte automatique », « une voiture pour aller toute seule », etc. Tels aussi les gestes et les rires, les histoires de diables et de fées qu'on peut vérifier à travers la déposition d'un témoin, Veuve Quesnel:

Il (Pierre Rivière) parlait seul la tête levée, comme s'il eût parlé aux arbres ; quelquefois il poussait des cris effrayants. Quand on lui demandait ce qu'il faisait là, il répondait tantôt qu'il conversait avec les fées, tantôt qu'il conversait avec le diable. (Foucault, 1973 : 50)

Dans son mémoire, Rivière rapporte qu'il a toujours été gêné par la passion charnelle et qu'en particulier, durant une période d'environ un an, il a éprouvé une grande horreur de l'inceste :

J'avais surtout un horreur de l'inceste cela faisait que je ne voulais pas approcher des femmes de ma famille, quand je pensais en avoir approché trop près, je faisais des signes avec ma main comme pour réparer le mal que je croyais avoir fait. (Foucault, 1973 : 125)

Comme on s'étonne de ses agissements, il explique ensuite ce qu'il faisait pour en dissimuler le véritable sens : « ... comme on me demandait pourquoi je faisais ces signes, je cherchais à eluder les questions en disant que c'était le diable que je voulais chasser ; on disait aussi que j'avais horreur des autres femmes... » (Ibidem).

L'analyse sémantique référentielle nous permet de dégager deux points essentiels d'interprétation des actes de Rivière avant, pendant et après le crime.

Le premier point essentiel est relatif à la lecture des textes juridiques et médicaux : là où les magistrats s'arrêtent avec insistance (opiniâtreté, goût de la solitude, caractère farouche, cruel), les médecins restent muets ; un même fait renvoie à la cruauté ou à l'aliénation mentale, etc. Nous estimons simplement que ces interprétations dessinent en tout cas la ligne d'affrontement de deux types de discours et, à travers eux, de deux pouvoirs : il s'agit de savoir qui, de l'institution médicale ou de l'institution judiciaire s'emparera de Pierre Rivière.

Le deuxième point essentiel touche au rapport qu'entretiennent ces deux séries de textes avec le mémoire de Rivière : la reconstitution de la vie de Rivière, telle qu'on l'a analysée, exige et entraîne la mise à l'écart de son mémoire. Elle l'exige non seulement parce que le mémoire se trouve fréquemment en contradiction, sur des points précis, avec les allégations des médecins et des magistrats, mais encore parce que, dans son ensemble, il ne cadre pas avec leur interprétation. Le mémoire ne brosse pas un portrait, il raconte une histoire : Rivière n'est pas, du point de vue structuraliste, toujours le même. Du coup, son histoire n'est évidemment ni celle d'un fou, ni celle d'un sadique : elle échappe aux classifications courantes. Nous disions, enfin, que la reconstitution – la configuration – de la vie de Rivière implique qu'on mette entièrement de côté le mémoire, parce qu'en substituant au mémoire deux versions “acceptables”, quoique contradictoires, de la vie de Rivière, les médecins et les magistrats ont comblé en quelque sorte – configuration réussie ?! – l'exigence de sens posée par ses actes.

3.4.La dimension argumentative

Il s'agit de procéder à l'analyse des principales figures de style utilisées : la comparaison, la métaphore et l'allégorie.

■ **La comparaison:**

Les comparaisons renvoient presque toutes à l'imbécillité, à la folie ou non folie de Rivière. Ainsi, Rivière a-t-il tenté de « se faire considérer **comme un fou** pour échapper à la justice ». Le docteur Vastel, le décrit ainsi : « Sa parole a **quelque chose d'enfantin** et de peu viril [...] ; sa marche bizarre, saccadée [...] ; n'est pas organisé **comme les autres** [...] et qu'il **ressemble aux idiots**, à ces **demi-imbéciles** dont les facultés sont très bornées... » (Foucault, 1973 : 154).

■ **L'allégorie:**

Elle joue une fonction inverse de la personnification. Rivière a été décrit dans le procès-verbal du procureur de Vire comme une bête sauvage, un grand félin : « Il est de petite taille, son front est étroit et déprimé ; ses sourcils noirs se croisent en arc ; sa tête est constamment penchée à terre, et son regard oblique semble craindre de rencontrer un autre regard, [...] sa démarche est saccadée et par bons, il saute plutôt qu'il ne marche » (Foucault, 1973 : 28).

■ **La métaphore (4 groupes):**

Le 1^{er} renvoie à la férocité de la tuerie perpétrée par Rivière: « atroce forfait », « accès de folie furieuse », « toutes les forces de son cerveau mal organisé »...

Le 2^e groupe de métaphores se rapporte au « caractère sauvage » de Rivière qui le porte à « éviter les jeunes gens de son âge » et à rechercher la solitude puisqu'il n'y a que les sauvages qui fuient ainsi la société des hommes.

Le 3^e groupe concerne la froideur, l'absence relative d'émotivité, de sensibilité « caractère violent et froidement cruel ».

Le 4^e groupe emploie une série d'oxymores : Rivière a un caractère tout à la fois « violent et sombre », « opiniâtre et rêveur », « froidement cruel », « imagination ardente et sombre », etc.

CONCLUSION

L'analyse configurationnelle suppose une lecture compréhensive: il ne suffit pas qu'un lecteur soit capable de suivre une histoire dans ce qu'on peut appeler la dimension épisodique ; il doit aussi pouvoir saisir ensemble ces événements successifs et dégager une configuration qui recouvre ce qu'on peut aussi appeler la macrostructure sémantique d'un texte.

Les différents discours tenus sur cette affaire confèrent à l'acte et à l'acteur une certaine physionomie. Les substituts lexicaux du nom de l'accusé (le forcené, l'idiot de la famille, l'imbécile, l'opiniâtre), ainsi que les attributs de l'acte (crime odieux, acte affreux, cruauté froide) sont autant de jugement de valeur. Ils construisent le personnage (son caractère, ses antécédents) et affirment le code idéologique et conventionnel de la société de l'époque.

On peut déduire que le projet formé à l'avance par Rivière de tuer sa mère, sa sœur et son frère, l'horreur que lui inspire l'action qu'il va commettre, ses hésitations, son repentir, ses

remords et ses ambitions prouvent qu'il comprenait bien toute l'atrocité de son action, qu'il en avait la conscience, et que par conséquent il devait être déclaré coupable et condamné.

Même la plupart des dépositions des témoins concordent toutes à dire que Pierre Rivière est un « cruel », « criminel en puissance ». On met volontiers l'accent sur la psychologie, le comportement social, négligeant ainsi la cause principale du crime qui est le mauvais ménage de ses parents.

Si, au moment de l'action, il avait l'usage de sa raison, son crime, quel que soit d'ailleurs l'égarément de son jugement, doit être puni avec toute la sévérité de la loi. Mais l'énormité même du crime et l'absence de motif raisonnable rapprochées des bizarreries de son caractère et de l'extravagance de quelques-unes de ses actions n'ont point fait naître de doute sur son état mental.

Il y a quelque chose dans cet homme qui ne doit pas le faire confondre avec d'autres hommes coupables d'actions aussi atroces. Et si le dérangement des facultés intellectuelles a des degrés, ne peut-on pas attribuer son crime à un état d'exaltation momentanée préparé par les malheurs de son père, état qui sans doute n'est pas la folie, mais qui ne suppose pas non plus l'usage entier de la raison, surtout chez un homme dont les actions avaient quelque fois paru des actions d'extravagance ?

Pierre Rivière est décidément un être à part. Un être qui échappe aux lois de la sympathie et de la sociabilité ; la société lui était aussi odieuse que sa famille; les circonstances du crime outragent tout à la fois les lois, la nature et la civilisation. PIERRE RIVIÈRE N'EST PAS À IMITER!

BIBLIOGRAPHIE

- Foucault M., (1973) : *Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère...*, Paris, Gallimard, coll. « Archives ».
- Charaudeau P. & Maingueneau D., (2002) : *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- Starobinski cité par Adam J.M., (1990) : *Éléments de linguistique textuelle*, Paris, Mardaga, p.98
- Ducrot cité par Maingueneau D., (1987) : *Nouvelles tendances en analyse du discours*, Paris, Hachette, p.54